

# L'œil de Lynx



Bulletin de liaison numéro 57

Octobre - novembre - décembre 2009

## EDITO par Dominique Biichlé

### Nos nouveaux locaux

Ce changement pour JNE est, nous l'espérons, le début d'une nouvelle dynamique :

- Un lieu plus central pouvant accueillir des réunions mais aussi des expositions, (une sur le Grand tétras dès le mois de mars réalisée par une de nos associations membres : le Groupe Tétras Jura)

- Un nouveau poste salarié prévu pour 2010 pour aider à développer la fédération, grâce à de nouvelles actions de terrain en partenariat avec notamment les collectivités, afin que notre fédération soit mieux reconnue,

- C'est d'ailleurs un des points soulevés cette année par le dispositif local d'accompagnement auquel nous avons fait appel.

- JNE devrait donc en 2010 être plus communicante sur ses actions, d'autant plus que nous fêtons les 40 ans de notre fédération et que nous voudrions

marquer l'événement grâce à des actions sur le Jura et des manifestations plus festives.

- Nous espérons d'ailleurs pouvoir compter sur le soutien de nos partenaires, comme ils l'ont toujours fait ... pour que l'année de la biodiversité (2010) soit également l'année du renouveau de JNE.

- Ce local, plus adapté à notre rôle fédératif, permet à nos associations de se réunir et au public de venir consulter notre documentation dans des conditions plus confortables.

C'est aussi le souhait d'avoir des projets communs avec la LPO. Embryon de maison de l'environnement jurassienne, il nous semble évident que le fait de partager des locaux était essentiel en terme d'échanges et de mutualisation des moyens.

Nous espérons en ce sens que le projet de maison de l'environnement se développera sur cette première base et en concertation avec les partenaires locaux.

*Toute l'équipe  
de Jura Nature  
Environnement  
vous présente ses  
meilleurs vœux  
pour l'année  
2010*



### SOMMAIRE

EDITO	PAGE 1
JNE SE CONCERTE...	PAGE 2
INFOS DIVERSES	PAGE 3
L'ACTIVITÉ ÉCOVOLONTAIRE À JNE...	PAGES 4 & 5
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS	PAGE 6
ACTU RÉGIONALE	PAGES 7 & 8
ACTU NATIONALE	PAGE 8

Jura Nature Environnement appartient au réseau Franche-Comté Nature Environnement et France Nature Environnement. Notre structure fédère 22 associations adhérentes dans le Jura.



Conception et réalisation : Jura Nature Environnement

21, avenue Jean Moulin - 39000 Lons le Saunier - tel & fax : 03 84 47 24 11

Courriel : contact@jne.asso.fr - Site : www.jne.asso.fr

N° ISSN 1955-1576 - Imprimé sur papier recyclé par le CAT de Lons le Saunier

Avec la participation financière du Conseil Général du Jura et de la DIREN de Franche-comté.

# JNE se concerte...

## Vie de la fédération :

**Dispositif local d'accompagnement (DLA) :** le CA du 13 octobre a été entièrement consacré à ce sujet. Les 2 intervenants du Bureau d'études (En contrepoint et CFPPA) ont présenté le travail réalisé et proposé un schéma d'organisation. Au CA de novembre, les administrateurs, dans un tour de table, ont donné leur avis sur les conclusions et les propositions faites par le Bureau d'études. Le constat est qu'il est difficile d'être efficace avec notre fonctionnement actuel. Le CA a donc souhaité s'engager dans le projet d'un nouveau fonctionnement de JNE. Un groupe de travail « prospective DLA » a été constitué. D'autres groupes de travail sont en cours de constitution, sur des sujets précis : LGV, éolien, les 40 ans de la fédé, biodiversité ...

Afin de créer un lien plus fort avec les associations et les adhérents individuels, un questionnaire va leur être envoyé pour savoir ce qu'ils attendent de JNE et quelle participation ils pourraient apporter.

**LGV :** Delphine était présente à la réunion de Sellières (14/11). Les arguments économiques, sociaux, environnementaux ont été exposés. Le retour dans la presse a été plutôt intéressant.

Le 14 décembre, une autre manifestation a eu lieu lors de la réunion où le grand Dole devait se positionner sur cette LGV.

**Biomasse Solvay :** Mme la préfète n'ayant pas encore donné de réponse à notre courrier demandant que soient faits un bilan énergétique et un bilan carbone, le CA de novembre a décidé une relance. Un échange téléphonique avec les services de la Préfecture nous informe que le dossier est désormais remonté au ministère qui doit donner un avis sur le plan d'approvisionnement.

**Carrière de Moisse :** JNE a été déboutée sur le fond. Serre Vivante souhaiterait que nous fassions appel, pour éviter la jurisprudence qui risque d'en découler. Il faudrait, dans ce cas, faire appel à un avocat.

**FCNE :** Dominique Biichlé, Marc Bornneck, Vincent Dams et Bernard Gibey ont été choisis pour être nos candidats au CA de la fédération régionale.

## Communication « grand public » :

le CA a décidé de participer à la foire Terra les 10 et 11 avril 2010 à Juraparc.

Un chantier écovolontaire sur le mont Guérin le 13/03, l'inauguration de la pelouse sèche de Chevigny le 10/03 avec la mise en place des animaux pour le pâturage...

## Relation avec les associations :

Dans le cadre de « 2010, année de la biodiversité », Vincent Dams se propose de mettre en avant les actions des associations fédérées et partenaires en faveur de la biodiversité. Les projets pourront également être intégrés au programme d'actions dans le cadre des 40 ans de JNE

## En bref :

**Les locaux** de la rue Jean Moulin ont été **inaugurés** le 27 novembre en présence de nombreuses personnalités et de la presse.

**Destruction d'hirondelles :** la gendarmerie de Moisse nous ayant informé d'une destruction d'hirondelles et de nids d'hirondelles, au mois d'août, à Châtenois, le CA avait donné délégation à Daniel Bernardin pour agir au nom de JNE. Deux jeunes auteurs ont été identifiés. Après discussion à l'amiable et l'avis du procureur, ils devront faire un don de 250€ chacun pour le préjudice.

## Réunions

Rendez-Vous Nature Vive le « lombricompostage » le 24/09/09

Natura 2000 Tourbières et lacs de Chapelle des Bois et de Bellefontaine les Mortes le 29/09, le 3/12 (E.Deniset)

Natura 2000 Basse vallée de la Loue le 29/09 et le 21/10 (D.Malécot)

30/09 réunion Plan local de prévention déchets au Conseil Général 39 (V.Dams)

30/09 CLIC (Commission Locale d'Information/communication SOLVAY (B.Gibey)

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites - CDNPS 2/10 (D.Malécot)

Procédure de révision du schéma régional des carrières à Besançon le 2/10/09 (D.Bernardin)

Réunion d'échanges avec le SYDOM du Jura (7/10/09) (V.Dams)

Animation Mancy avec le Club CPN (Connaître, Protéger la Nature) de Montmorot (7/10/09)(V.Dams)

Réunions festival du film de St Amour le 7/10/09, le 28/10/09, le 2/12 (V.Dams)

Cerf en forêt de Chauz le 8/10/09 (D.Malécot)

CCAF Chilly le Vignoble le 13/10/09 (D.Malécot)

CCAF L'étoile le 13/10/09 (D.Biichlé)

Rendu audience TA pour Moisse (représentant P.Blain) le 13/10/09

Rendez-Vous Nature « au secours de l'hu-

mus » à 20h00 au centre social

Chantier éco-volontaire - Restauration mare à Rye le 18/10/09

CCAF La Loye /Belmont le 19/10 (B.Gibey)

Contrat de rivière Loue le 19/10 (B.Gibey) 22/10/09 MESE (mission d'expertise et de suivi des épandages) (Patrice Bau)

22/10/09 réunion SCOT programme Leader (V.Dams)

Comité de gestion Mancy le 28/10/09 (V.Dams)

CA du SAJ le 28/10/09 (V.Dams)

Le 28/10 AG FCNE

Réunion LGV à Sellières le 14/11/09 (D.Durin)

Réunion avec le groupe déchets à Censeau le 17/11/09. Formation animation (V.Dams)

Réunion natura 2000 reculée des Planches près Arbois le 24/11/09 à 10h00 (D.Malécot)

Semaine de réduction des déchets (le 21/11 à Champagnole, le 24/11 avec l'ALCG, le 25/11 visite du centre de tri avec le club CPN, stand marché de Lons le 26/11

Signature de la charte agriculture urbanisme et environnement le 24/11/09 (D.Malécot)

Commission départementale d'Aménagement Commercial le 23/11 (D.Biichlé)

Contributions du Jura aux Assises du monde rural à St Laurent en Grandvaux le 26/11/09 (V.Dams)

Réunion pour résorption de la décharge à Chatelneuf le 27/11/09 (V.Dams)

AG des amis de St Hymetière le 28/11/09 (V.Dams, D.Malécot, M.Vuitton)

Intervention sur le compostage à Beaufort le 2/12/09 (P. Bau, V.Dams)

AG le 4/12/09 de véloqui rit (J.Lançon)

Commission D'Orientations Agricole (CDOA) du 10/12 (D.Malécot)

CLIC Solvay le 10/12 (B.Gibey)

Chantier éco-volontaire - Plantation d'une haie à Menotey (25 personnes) le 5/12/09

Animation déchets CPN Montmorot le 9/12/09 (V.Dams)

Groupe de travail 40 ans JNE le 2/12/09 et 10/12/09

Groupe prospectives DLA 20h30 le 10/12/09

CODERST le 17/12/09 (M.Vuitton)

Charte agriculture urbanisme et environnement le 17/12 à 14h30 à la DDEA du Jura.

## A lire, à consulter ...

En plus de la documentation thématiques, des revues et magazines sont consultables à JNE:

*Espaces Naturels* – la revue de l'Atelier Technique des Espaces Naturels

*L'Oiseau magazine* – revue de la LPO

*La garance voyageuse* – revue botanique

*Le courrier de l'INRA*

*L'environnement pour les européens* – Commission Européenne

*Potentiel* – feuille d'info de l'ADEME

*Empreintes* – revue de FCNE

*L'écho des tourbières* – Pôle Relais Tourbières

*L'écologiste*

*Les publications de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ...*

et bien sûr, les bulletins d'info des associations du Jura et de Franche-Comté



## JNE fête ses 40 ans !!!

### Un événement à fêter !

En 1970, la fédération naissait sous le nom Fédération de Protection de la Nature du Jura le 10 mai sous la présidence du Général Henri Leleux. Elle fut déclarée au Journal Officiel le 12 juillet 1970. Nous marquerons donc le coup cette année 2010 avec 40 actions programmées, dont une journée plus festive au mois de juin lors de laquelle se tiendra également notre AG.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider dans l'organisation de cet événement. Nous sommes également à la recherche de différents objets collector (autocollant, affiches, tee-shirt...) qui ont pu être créés par la Fédé. Il est vraisemblable que nous exposerons également des créations artistiques naturalistes et une exposition sera par ailleurs consacrée à la Fédération et ses associations membres (Dans cet objectif, nous demandons aux associations qui sont partantes pour nous aider à la réalisation du panneau qui leur sera consacré, de remplir le questionnaire ci-joint retour souhaité 15/02/09).

## Redynamiser le bénévolat à JNE

Le Dispositif Local d'Accompagnement, qui a comme son nom l'indique, accompagné JNE dans une réflexion sur son fonctionnement et sa lisibilité s'est terminé en fin d'année 2009. Un des enjeux que le CA a souhaité mener à bien, afin d'étoffer son réseau de bénévoles est que pour chaque membre de JNE souhaitant s'investir, nous puissions avoir une réponse adaptée (formation, documentation, ...). Nous vous proposons donc de remplir le questionnaire ci-joint. Merci de nous le retourner avant le 15/02/10

*Pour la nouvelle année : n'oubliez pas d'adhérer !*

*Votre cotisation est essentielle, elle permet à Jura Nature Environnement de se prévaloir d'une représentation plus forte traduisant les préoccupations de tous ceux qui espèrent un avenir plus respectueux de la nature.*

*Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion 2010. Votre don est déductible des impôts, il vous suffit de nous demander un reçu fiscal.*

## Conférence Blaireau, vendredi 19 mars au lycée agricole de Montmorot

Conférence Blaireau, vendredi 19 mars au lycée agricole de Montmorot

En partenariat avec les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature de Montmorot, JNE vous propose une conférence rendant compte des prospections Blaireau effectuées en lien avec le projet de Contournement ouest de Lons-le-Saunier.

Après un rappel de certains traits de l'écologie et l'éthologie de cette espèce, ce temps d'échange sera l'occasion de faire le lien entre l'implantation de l'espèce, la structure du paysage local et les mesures d'accompagnement prévues dans le cadre de la construction de cette nouvelle infrastructure linéaire.

Pour plus d'informations sur le groupe Blaireau de JNE et les horaires de la conférence : 03 84 47 24 11 ou [vincent@jne.asso.fr](mailto:vincent@jne.asso.fr)

## La foire Terra - 11ème édition

La foire Terra aura lieu les 10 et 11 avril prochain à Juraparc à Lons le Saunier

Alimentation biologique – produits écologiques – Nature/environnement – Santé/bien-être – Habitat – Artisanat – Jardinage – Energies renouvelables – Botanique

Cette manifestation concrétise deux idées fortes :

Favoriser l'échange direct entre producteurs et consommateurs.

Respecter l'environnement.

Pour cette nouvelle édition, la foire TERRA se déroulera de nouveau sur 2 jours : le samedi de 14h à 21h et le dimanche de 10h à 18h

La participation de 1,50€ demandée au public offre l'accès gratuit aux conférences, ateliers et des différentes animations.

Programme dispo début février

# TERRA

## L'activité écovolontaire à JNE... Un bilan positif et prometteur !

Depuis septembre 2009, JNE s'est lancé dans l'organisation de chantiers écovolontaires visant à proposer à ses bénévoles (associations et particuliers), sympathisants et partenaires des actions simples et conviviales pour protéger concrètement la nature et la biodiversité. Retour sur 4 mois d'un militantisme actif singulier... soutenu financièrement par la DIREN Franche-Comté (achat de matériel, prise en charge des repas issus de l'agriculture biologique et de proximité...).

Le programme écovolontaire a débuté le 19 septembre en partenariat avec la commune de Châtelneuf avec pour mission de nettoyer un petit cours d'eau situé en contrebas d'une ancienne décharge communale (cf Oeil de lynx n°56). L'objectif ambitieux de réhabilitation de cet espace naturel remarquable, situé en périmètre NATURA 2000, se poursuit notamment via un travail de concertation avec les collectivités locales, dont le Parc Naturel Régional du Haut Jura, pour résorber définitivement les nuisances qu'apportent à chaque crue ou fonte des neiges cette montagne de déchets plastiques... Le week-end du 10 et 11 octobre s'est révélé riche en événements !

Samedi 10, une action de réouverture d'une pelouse sèche sur Louvenne, en Petite Montagne jurassienne, a été réalisée en partenariat avec l'ADAPEMONT et la commune. Elle a permis d'étendre un espace ouvert, tout en conservant quelques bosquets et haies buissonnantes, faisant déjà l'objet d'une convention de pâturage entre l'ADAPEMONT et un riverain propriétaire de moutons dans le cadre des contrats NATURA 2000.



Louvenne – Un mode d'exportation des produits de fauche...

Dimanche 11, c'est la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy, également en NATURA 2000 (Lons-le-Saunier/Macornay), qui voit son versant ouest et ses boisements inextricables de buis réouverts via un réseau complexe de sentes, clairières et culs-de-sac. Cet aménagement permettra au troupeau de Konik Polski (chevaux rustiques), présent ponctuellement sur le site, de maintenir un linéaire de lisières particulièrement favorable au lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) et à des espèces sensibles telle que l'orchidée *Spiranthes spiralis*.



Mancy

Le dimanche 18 octobre, un petit étang situé en Bresse jurassienne, à Rye, est partiellement restauré. L'action consistait en un faucardage d'une partie de la roselière devenue invasive, un arrachage ponctuel des rhizomes de roseaux, une pêche des poissons présents en surnombre et la création d'une petite mare exempte de poissons (car déconnectée de l'étang) et favorable à la reproduction des amphibiens présents en diversité (tritons palmé, alpestre, crêté et ponctué).



Rye

Le samedi 5 décembre, une épaisse haie champêtre est implantée sur les hauteurs de Menotey, au nord de Dole (pourtour du massif de la Serre) en partenariat avec notre association locale, Serre Vivante. 80 végétaux d'une vingtaine d'essences autochtones sont plantés en continuité des boisements déjà existants et permettent, notamment, d'augmenter les territoires de chasse du vespertilion à oreilles échancrées, chauve-souris menacée en Europe occidentale, ayant établi une colonie de reproduction dans le clocher de la commune.



La future haie de Menotey

Au total, près de 90 personnes ont participé à ces actions qui ne demandent qu'à se poursuivre...

En 2010, année internationale de la biodiversité, deux journées sont déjà programmées, en lien avec Serre Vivante, sur les deux pelouses sèches à l'ouest de la Serre dont JNE conduit les campagnes de restauration écologique : samedi 13 février à Chevigny (en partenariat avec la LPO Franche-Comté) et samedi 13 mars à Montmirey-la-Ville (Mont Guérin). Renseignements : 03 84 47 24 11 ou [vincent@jne.asso.fr](mailto:vincent@jne.asso.fr)

Les associations fédérées ou partenaires de JNE intéressées par l'organisation de telles actions sur leur territoire respectif sont particulièrement invitées à nous contacter... Pour encore plus de convivialité et de biodiversité !

## JNE au secours des pelouses sèches – suite -

Décrit dans l'oeil de lynx n°54, le projet de restauration des deux pelouses sèches de Cros de Bois à Chevigny et du Mont Guérin à Montmirey-la-Ville au nord-ouest du Massif de la Serre, dans le cadre de la charte Environnement Nord Jura, et pour lesquelles JNE a une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des deux communes propriétaires, a connu cet automne une première phase opérationnelle.

L'entreprise Charles SAGET de Pointre, a été retenue pour effectuer les travaux consistant en une fauche des secteurs enherbés et un débroussaillage de certaines zones buissonnantes. Tous les matériaux de fauche et de broyage ont été exportés, c'est à dire mis en andain puis en tas afin que cette matière organique ne vienne pas enrichir le sol et limiter le développement des espèces typiques des pelouses sèches. Ces tas servent aujourd'hui de refuges pour la petite faune (micromammifères, etc.) et potentiellement de lieux de ponte pour les reptiles présents sur et en périphérie du site (lézard vert occidental, couleuvres, etc.).

Concernant la pelouse de Cros de Bois, le comptage des différentes orchidées présentes en mai 2009 (avec notamment un seul pied d'Ophrys abeille *Ophrys apifera*, espèce protégée au niveau régional...) a démontré l'urgence d'une réouverture et d'un entretien durable de l'espace (par pâturage et par entretien manuel ou mécanique ponctuel). Près de 5 hectares ont bénéficié de cette restauration en prenant soin de conserver arbres isolés, haies, bosquets et allées boisées présentant un patrimoine arboré remarquable (chênes, charmes, tilleuls, etc.). L'enjeu est donc bel et bien de garder des milieux ouverts et secs au sol superficiel tout en préservant un maillage boisé pour les espèces inféodées aux lisières forestières. La présence d'une colonie de reproduction du Petit rhinolophe, chauve-souris en fort déclin en Europe, dans le clocher de l'église (10 à 15 reproducteurs) exige de conserver ces éléments du paysage pour que Cros de Bois continue de constituer une zone de chasse attractive.

Le milieu buissonnant n'a pas été négligé et des fourrés notamment implantés sur des pierriers ont été conservés pour maintenir des sites de reproduction favorables à l'Engoulevent d'Europe, cet étrange oiseau crépusculaire au statut vulnérable en Europe, qui a une nouvelle fois été observé sur le site en 2009.

La prochaine intervention sur Cros de Bois consistera début 2010 à installer une clôture pour permettre le pâturage du site dès le mois de mars par du bétail domestique. Des contacts seront pris prochainement avec des propriétaires locaux de vaches et d'ânes pour lancer officiellement cette action.

Aujourd'hui, les traces du chantier de restauration sont à peine visibles du fait de la repousse de la végétation herbacée. Toutefois, quelques travaux de finition restent à effectuer. La taille de certains arbres et arbustes, l'exportation ponctuelle de quelques zones de fauche ayant échappé aux opérations de ramassage, la réalisation de tas de bois et la pose de quelques nichoirs pour la chevêche d'Athéna, la huppe fasciée ou encore le torcol fourmilier sont des actions prévues lors d'un chantier écovolontaire organisé le 13 février (voir article Ecovolontariat).

Concernant le mont Guérin, la tâche est plus ardue du fait de l'importante fermeture du milieu qui caractérise ce site. A l'exception de la pelouse centrale (0,6 hectare), faiblement embroussaillée, qui a juste bénéficié d'un entretien manuel avec exportation des produits de débroussaillage, l'ensemble du site a dû être réouvert mécaniquement pour redonner aux zones concernées un aspect plus dégagé. Néanmoins, il s'agira d'être extrêmement vigilant quant à la régénération ligneuse (prunellier et autres arbustes épineux) qui sera sans doute explosive... Un entretien annuel est prévu durant les deux années suivantes afin de limiter cette expansion. A moyen terme, seul un entretien par pâturage d'animaux adaptés à ce type de végétation (ânes, etc.) ainsi qu'un entretien manuel régulier permettront de préserver durablement le caractère ouvert de cet espace.

Côté découverte naturaliste, trois nouvelles espèces ont été observées lors des prospections vernales :

- Le muscardin tout d'abord qui a nécessité la conservation de zones buissonnantes particulièrement favorables à l'espèce,
- La Gesse à graines sphériques (*Lathyrus sphaericus*), protégée régionalement et découverte en un seul exemplaire, cette espèce étant coutumière du fait, le long du sentier du Tacot,
- Le Lucane cerf-volant, l'un des plus gros insectes européens et protégé par la Directive européenne Habitat, Faune et Flore, inféodé aux boisements mûres tels les gros chênes que le Mont Guérin héberge en quantité.

Comme pour Chevigny, un chantier écovolontaire consistant à effectuer des travaux de finition suite à l'importante réouverture automnale (élagage et coupe de branches et d'arbres, réalisation de tas de bois voire pose de nichoirs) est prévu. Il se déroulera le samedi 13 mars (voir article écovolontariat).

L'accompagnement des communes par JNE se poursuivra jusqu'en décembre 2011. Mais les seuls gages de préservation durable de ces pelouses sèches sont l'implication de la population locale dans le respect et l'entretien de cet espace naturel. L'écovolontariat, action éco-citoyenne par excellence, est l'un des principaux outils à notre disposition.



Gesse à graines sphériques

Pelouse restaurée de Chevigny



# La parole aux associations

## Billet d'humeur - A propos de la future LGV Rhin-Rhône branche Sud et de notre aéroport régional

Par Colette Reeb, Présidente de l'association de défense de l'Environnement de Choisey/Foucherans/Damparis

Un troupeau de vaches qui regarde passer les TER, dans nos campagnes jurassiennes, c'est touchant et bucolique. Cela l'est moins actuellement pour les jurassiens riverains de l'A39. Qu'en sera-t-il avec la prestigieuse LGV dont le tracé devrait être parallèle à celle-ci?

La majorité de nos élus porteurs de cet ambitieux projet, sont ensorcelés par le chant de la Sirène RFF. Prospérité économique et touristique, emplois, c'est tout ensemble qu'elle leur promet ! La réalité est toute autre pour le citoyen lambda qui, sans concertation est appelé à en subir les conséquences environnementales et financières. Et l'on peut s'interroger de la réaction de ces élus s'ils étaient eux-mêmes directement concernés par le passage sous leur fenêtre, de trains à grande vitesse. Peut-être seraient-ils un peu moins pressés d'engager leur signature ! Le Jura possède un aéroport depuis plus de quarante ans dont les constants déficits sont assumés par les jurassiens...pour le Prestige! Et une autoroute depuis plus de dix ans. Trois sorties autoroutières sont aménagées sur son territoire.

Avons-nous, en regard du désastre écologique et des investissements, retiré concrètement une dynamique économique, commerciale, industrielle ou touristique ? Mirages..

Le Conseil Général vient de décider, évidemment sans concertation avec les partenaires associatifs, de développer l'aéroport de Dole-Tavaux. Sans parler du gouffre financier, quel désastre pour « la Planète » et pour ceux qui l'habitent ! Avons-nous rêvé ? N'avions-nous pourtant pas entendu parler des décisions et des accords du Grenelle de l'environnement qui devaient, d'ici les années 2020 réduire de 50% les émissions de CO2 et de bruit?

Tout cela est-il bien raisonnable?

Une LGV, un développement du trafic aéroportuaire, pour certains jurassiens et surtout pour ces privilégiés du bassin dolois qui cumulent déjà des contraintes environnementales, une nouvelle détérioration de leur cadre de vie, l'assurance de nouvelles nuisances sonores et visuelles, et une charge fiscale supplémentaire dont ils se passeraient bien.

Doit-on, pour satisfaire les liaisons Nord-Sud de l'Europe, les lobbies ferroviaires, les ambitions et le besoin de prestige de quelques-uns, accepter ce que l'on nous impose?

La rénovation des lignes ferroviaires existantes ne suffirait-elle pas à assurer en même temps les liaisons internationales et locales?

N'ayons pas peur de dire que le projet de la LGV est démentiel.

Sans compter, qu'avec la vitesse (présumée) d'un TGV sur nos terres jurassiennes, nos troupeaux de vaches n'y trouveront même pas leur compte !

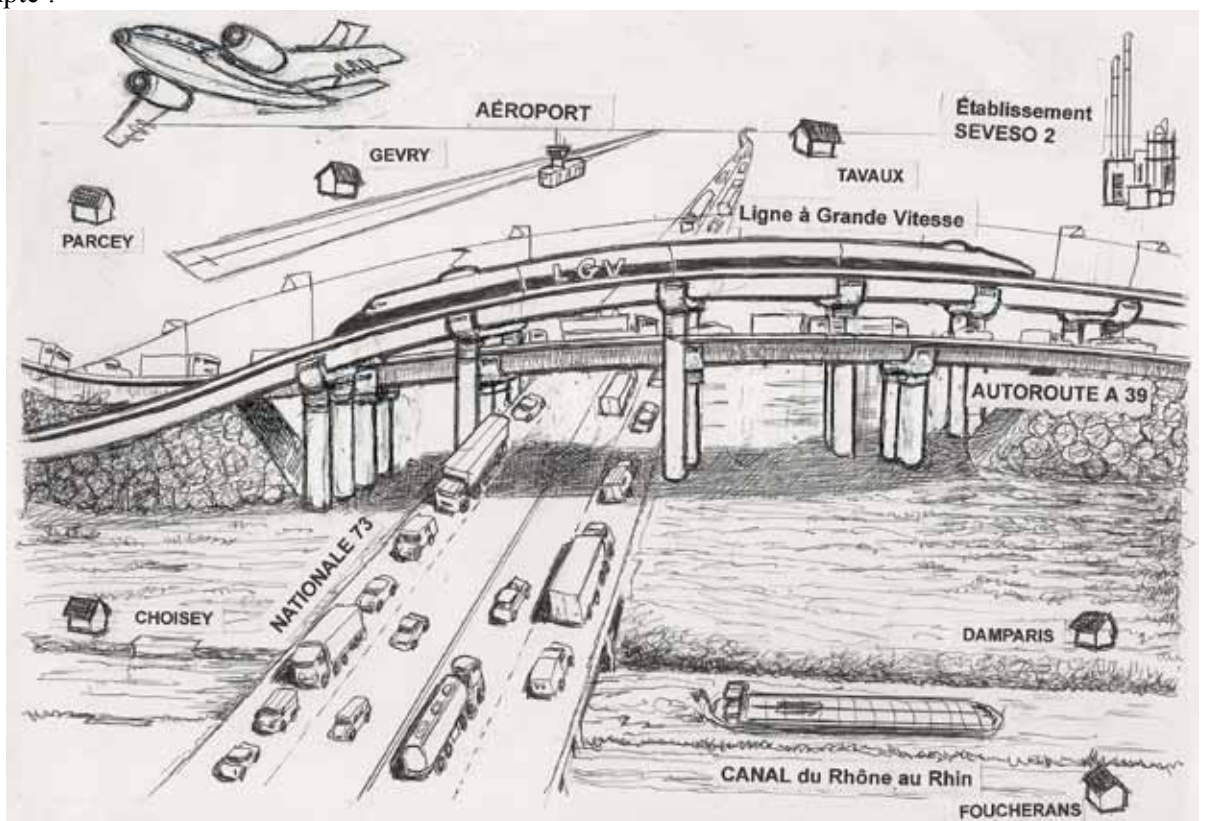


Illustration  
Bernard Lamy

## LGV Sud – Intervention de notre présidente, Dominique BICHLE, à la Plénière du 14/12/2009 du Conseil Economique et Social de la Région Franche-Comté I

Les associations de défense de l'environnement que je représente au sein du Conseil Economique et social dénoncent depuis le début la gabegie du projet LGV.

- Il est d'ailleurs étonnant de noter, à l'heure où tout un chacun parle de Grenelle de l'Environnement et de développement durable, qu'une assemblée telle que le CESR ne compte qu'un seul membre représentant « la défense de l'environnement »
- Entre parenthèses, je regrette vivement d'avoir été malade le 17 novembre dernier. L'avis du CESR sur le dossier de synthèse des études préliminaires de la branche sud LGV Rhin-Rhône n'aurait pas recueilli l'unanimité.
- Je ne vais pas revenir sur les aspects environnementaux de la LGV. Perte de terres agricoles, de forêts, de zones humides, perte de biodiversité (alors que 2010 se veut être l'année de la biodiversité...). Tous ces arguments ont été largement développés par nos associations.
- Alors que la région prévoit une baisse de ses recettes de 6 millions d'euros pour 2010, le projet LGV, dont le volet financier à déjà doublé, nous apparaît de plus en plus démesuré et inutile.
- La crise financière s'oriente vers une grave crise socio-économique, avec des effets sur la mobilité des personnes comme en témoigne le chiffre d'affaire de la SNCF pour 2009. Nous constatons que le CA de la branche SNCF voyages recule de 17%
- Cette crise économique et financière est loin d'être terminée et ses effets seront vraisemblablement durables. Les deux entreprises, RFF et SNCF seraient bien avisées de prendre en compte tous les aspects socio-économiques avant de se lancer dans de tels projets, d'autant que RFF, avec une dette 28 milliards d'euros confirmée par la cour des comptes, doit également supporter un entretien des voies et une ré-appropriation de leur qualité de déplacement satisfaisante pour les trains.
- Considérant l'état actuel du réseau ferré (rappelons que 46% des 30 000 km sont en mauvais état) nous estimons qu'il serait beaucoup plus judicieux et "durable" d'entretenir et de moderniser l'existant, d'autant que moderniser les voies coûte 10 fois moins cher que d'en créer. Ajoutons que l'entretien des lignes LGV est également plus onéreux que pour les autres lignes. On peut se demander dans quelle mesure RFF sera en capacité d'entretenir ces nouvelles voies alors que les voies existantes ne le sont déjà pas correctement.
- Inutilité technologique, concernant le transport des personnes, les urgences se situent dans les agglomérations et les régions où il s'agit de développer les déplacements collectifs et économes en énergie fossiles. Or depuis plusieurs années, force est de constater que l'offre en TER diminue. Pour exemple me déplacer de Lons à Besançon pour une réunion à 14h ou 14h30 m'oblige à prendre en train à 10h50. Clairement, est ce bien raisonnable d'investir des millions d'euros à seule fin de gagner quelques minutes sur le trajet Besançon / Paris ou sur le parcours Besançon I Marseille.
- D'autre part, étant donné le prix des billets TGV, on est en droit de se demander qui, mis à part une certaine catégorie de nantis, sera en mesure de s'offrir ce type de déplacement. Ce projet est donc totalement anti-social. (n'est-ce pas mesdames et messieurs représentant les syndicats)
- Les investissements massifs des collectivités locales sur un projet relevant de politique nationale et européenne grèvent douloureusement leurs équilibres financiers, comme preuve, les 34 millions d'euros que la région prévoit d'investir en 2010 sur la branche est intégralement financés par l'emprunt (rappel : pour 2010, 14,07 % d'emprunt dont la moitié consacré à la seule LGV) Remarquons d'ailleurs la recherche, abandonnée semble-t-il, aux financements privés, au vu des dépassements des coûts.

De manière certaine avec de tels investissements, les collectivités locales fragilisent leur situation et leurs capacités à affronter les urgences à venir, en matière d'éducation et de formation, de protection sanitaire et sociale, de cohésion sociale et de respect et valorisation des patrimoines naturels

Nous ne reviendrons pas sur 'les énormes distorsions entre les emplois promis par RFF pour la mise en oeuvre de la branche est et ceux réellement réalisés, soit 6 000 alors qu' étaient annoncés plus de 40000 emplois dont 32000 créations.

Nous tenons enfin à rappeler qu'en Suisse, les capacités ferroviaires ont été doublées voici quelques années entre Lausanne et l'Italie, sans la construction d'un seul km de ligne supplémentaire, avec comme seul investissement, l'amélioration des cadencements par informatisation et modernisation des équipements existants.

Concernant le bilan carbone évoqué dans le numéro de décembre de « traits », nous apprenons que le projet LGV ne deviendra positif que 12 années après sa mise en service. On a cependant oublié de tenir compte, entre autre, des trajets automobiles créés pour rejoindre les deux nouvelles gares TGV excentrées des centres villes (Sans commentaire).

Juste un petit mot concernant les branches ouest et sud, nous en sommes déjà à 1 million 500 mille euros, d'études préliminaires. N'aurait-il pas été judicieux de solliciter le C S R P N (Conseil Scientifique Régional du patrimoine Naturel) ou l'agence de l'eau dont ce sont les compétences et qui n'aurait pas impliqué les mêmes coût. Mais peut-être leurs conclusions n'auraient-elles été celles souhaitées?

Pour finir, Mesdames et Messieurs nous aimerions savoir combien l'Allemagne et l'Espagne ont payé pour la branche. (...)

N'oublions pas que ce type de projet nous engage pour les décennies à venir.

### **Formation naturaliste débutant 2010**

Pour la 3e année, la LPO Franche-Comté vous propose un programme de formation pour les personnes débutantes en ornithologie dans 4 sites de la région, dont Lons-le-Saunier pour le Jura. Ces formations sont financées par l'Union Européenne (FEDER), la DREAL Franche-Comté et la Région Franche-Comté.

Il s'agit de 6 à 7 séances, de février à juin, permettant de détailler les grandes généralités de l'ornithologie (morphologie, chant, matériel, outils, techniques de recherche, etc.) et de s'initier aux activités de prospection et d'enquête de la LPO (Atlas des Oiseaux nicheurs, en particulier). Cette formation a pour objectif l'identification visuelle et auditive des oiseaux des villes et villages ainsi que les oiseaux forestiers par l'intermédiaire de cours en salle alternant avec une mise en pratique sur le terrain. Le contenu du programme, les dates, horaires et lieux seront détaillés lors de la première séance. S'inscrire auprès de la LPO Franche-Comté avant le 31 janvier 2010. Participation au frais de 10 €.

LPO Franche-Comté, Maison de L'environnement de Franche-Comté, 7 rue Voirin, 25000 Besançon, [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

## **Actu Nationale**

### **Les communes forestières s'engagent pour la TVB**

Les 5 et 6 novembre à Cerniébaud (Jura), la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR), en partenariat avec France Nature Environnement, organisait un séminaire national sur le thème « Les élus et la biodiversité dans la gestion des forêts communales et des territoires de projets ». Ces deux journées d'échanges et de réflexions, animées par la volonté de mieux intégrer les préoccupations environnementales et la préservation de la biodiversité dans la gestion et les choix opérés en forêt communale, se sont conclues par une déclaration commune. Dans celle-ci, la FNCOFOR et FNE entendent mener ensemble une étude expérimentale pour mieux connaître et mieux intégrer les enjeux et problématiques écologiques (diagnostic écologique) aux processus d'évaluation de la ressource bois disponible mis en place avec les plans d'approvisionnements territoriaux (PAT). Ces modalités pourront faire l'objet d'un guide pratique pour les élus qui veulent mieux connaître la biodiversité et l'écologie de leurs forêts dans le cadre de stratégies locales. Les deux structures partenaires collaboreront également afin d'accroître la participation des forêts communales à la représentativité du réseau national des espaces protégés, en doublant la surface des réserves biologiques communales et en développant un réseau national des zones de forêt laissées en évolution libre sur la base des enseignements du réseau mis en place en Rhône-Alpes. Les élus des communes forestières adhèrent au projet de la trame verte et bleue (TVB), et ils sont prêts, dans le cadre de leur responsabilité d'aménageur du territoire, à s'y impliquer à la condition qu'ils y soient associés dès le début des réflexions.

*FNE – extrait Actu biodiversité n°81*

### **FNE et les associations franc-comtoises mobilisées contre l'amendement du Sénateur G.Bailly concernant les crédits d'accompagnement des grands prédateurs**

Sur la proposition de Gérard Bailly, sénateur UMP du Jura, le Sénat a voté le 1er décembre 2009 un amendement à la loi de finances 2010, qui réduit de 500 000 euros le budget consacré aux grands prédateurs (loup, lynx, ours). Par cette décision, le sénateur pensait porter atteinte aux associations de protection de la nature (APNE). Mais il semble ignorer que l'essentiel des crédits versés au titre de la préservation des grands prédateurs vient aider les éleveurs à protéger leurs troupeaux contre le loup et les chiens en divagation, et indemnise les dégâts subis. Par cette manœuvre politicienne, le sénateur a donc produit le contraire de l'effet recherché et pénalise sévèrement les éleveurs. Le 3 décembre 2009, FNE a réagi par communiqué de presse pour préciser que ce vote renvoie les éleveurs à la situation qui prévalait, il y a plus de quinze ans, lorsque l'État n'avait pas encore pris les mesures adéquates pour soutenir la filière pastorale.(...) Cet amendement a été définitivement adopté portant les crédits dédiés à la mission « Urbanisme, paysages, eau et biodiversité » à 353 024 230 € en autorisations d'engagement et à 346 723 095 € en crédits de paiement, dans la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010 (JO du 31 décembre, p. 22856, texte n° 1).

Au lendemain de notre communiqué, le sénateur Bailly a sollicité notre fédération pour avoir de plus amples informations quant à la ventilation des divers crédits concernant les plans de restauration, le soutien aux associations, les indemnités au titre des dégâts attribués aux grands prédateurs (ours, loup, lynx) et les études relatives aux espèces.(...) Les associations franc-comtoises se sont également mobilisées contre cet amendement en se rassemblant toutes ensemble pour signer une lettre ouverte à Chantal Jouanno. Elles y présentent un contre-argumentaire aux éléments avancés par le sénateur au moment de son exposé devant le Sénat.

*Extrait Actu Biodiversité n°82 - FNE*